

109

E 2200.36(-)/16/7
[DoDiS-8297]

*Le suppléant du Chef du Département politique, Ph. Etter,
au Ministre de Suisse à Washington, K. Bruggmann¹*

L CV Confidentiel

Berne, 8 août 1951

Nous avons reçu en communication la lettre que vous avez adressée le 25 juillet dernier à la Division du Commerce dans la question des «Defense Order Ratings»²; nous avons pris connaissance avec un vif intérêt des démarches que vous avez faites pour obtenir un traitement aussi favorable que possible des demandes qui intéressent plus particulièrement notre défense nationale.

Nous pensons comme vous que nous devons obtenir des autorités américaines qu'elles tiennent compte des conditions spéciales dans lesquelles nous nous trouvons pour accorder à la Suisse une place privilégiée par rapport aux pays qui ne font pas partie du Pacte de l'Atlantique, dont seuls les membres bénéficient d'une priorité pour leurs commandes d'armement aux Etats-Unis.

Aussi est-il nécessaire de donner dans ce but aux autorités américaines à Washington tous les renseignements propres à leur faire saisir l'importance stratégique de la Suisse dans la défense de l'Europe occidentale, en vue de les amener à comprendre l'intérêt vital que nous avons à doter l'armée suisse de l'équipement moderne dont elle a besoin pour assurer la défense de notre territoire. Mais pour des raisons politiques, qui ne vous ont pas échappé, il nous est absolument impossible d'avoir des rapports directs à ce propos avec le Général Eisenhower comme on vous l'a suggéré au State Department, bien que nous n'ignorons pas que, vu le crédit dont il jouit à Washington, son avis en sa qualité de Commandant suprême de l'armée européenne occidentale pourrait être très utile à notre cause. Notre politique de neutralité nous oblige à ne pas nous départir de cette prudente attitude; on peut en effet aisément imaginer la fâcheuse situation dans laquelle nous nous trouverions si les contacts éventuels que nous aurions eus avec le «SHAPE» étaient dévoilés, ce qui ne pourrait certainement guère être évité.

C'est l'importance du point de vue politique de cette question, que vous soulevez à la page 5 de votre lettre précitée³, qui nous a amené, d'entente

1. La lettre est rédigée par J. Decroux.

2. Cf. E 7110(-)1967/32/1668 (DoDiS-8312). Cf. aussi la notice de A. Zehnder à J. Decroux du 3 août 1951, E 2802(-)1967/78/12: Voici la lettre de la Légation de Suisse à Washington adressée à la Division du Commerce dont je vous ai parlé cet après-midi. J'attire votre attention sur la page 5 de cette lettre. C'est à nous de répondre. Il faut préciser dans la réponse que nous sommes disposés à donner des renseignements aux Américains à Washington, mais que nous continuerons à ignorer, pour des raisons politiques, le SHAPE, le quartier général de Eisenhower à Paris. Une copie de cette lettre doit être envoyée à la Division du Commerce et au Département Militaire. Il faut qu'elle soit signée par M. Petitpierre ou par M. Etter.

3. Cf. la lettre de K. Bruggmann à J. Hotz du 25 juillet 1951. Non reproduit. Der Vertreter

avec la Division du Commerce, à vous faire connaître notre manière de voir en l'occurrence.⁴

des Staatsdepartementes [...] erklärte u. a., dass es ausserordentlich nützlich wäre, wenn sich SHAPE (Hauptquartier General Eisenhowers in Paris) in dieser Frage aussprechen würde. Eine Meinungsäusserung von dieser Stelle über die Bedeutung der Schweiz in der europäischen Verteidigung würde es den hiesigen Instanzen bedeutend erleichtern, der Schweiz den Platz einzuräumen, der ihr gebührt. Ich habe es bewusst unterlassen, auf diesen Wink einzutreten, obwohl ich mir darüber im Klaren bin, dass die Stimme General Eisenhowers in Washington grosse Beachtung findet. Ich darf Sie bitten, mir mitzuteilen, ob Sie es für wünschenswert erachten, von dieser Möglichkeit, schweizerische militärische DO-Begehren aus den Vereinigten Staaten zu fördern, Gebrauch zu machen.

4. Cf. N° 120 dans le présent volume.